

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

67

janvier 2018

Sommaire

- Les vœux du Maire
- Conseil municipal des enfants
- Soirée des récompenses
- Le saviez-vous ?
- Club de l'amitié du Lange
- Repas des aînés
- Inscriptions à l'école

- ➔ *Calendrier des manifestations 2018*
- ➔ *Information gendarmerie*

Manifestations

JANVIER 2018

Vendredi 5 : Vœux du maire à 19h00, Salle des fêtes.

MARS 2018

Samedi 10 : Vente de boudin par l'Amicale des Chasseurs, place de la Mairie à partir de 8h00.



Excellente année 2018 à tous.

Mesdames, Messieurs,



Pour la quatrième année, je m'adresse à vous pour vous présenter au nom du conseil municipal et en mon nom, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité. Nous avons également une pensée pour tous ceux qui, en ce moment, éprouvent difficultés et douleurs.

Une nouvelle année, c'est aussi le temps des bilans. En 2017, nous avons rénové le cimetière. C'était prévu depuis longtemps et le résultat semble apprécié.

Côté complexe sportif, il est maintenant clos par un portail et bien desservi par des places de parking en enrobé. Le local des boules à proximité a aussi bénéficié d'aménagements avec un mur de soutènement et une surface lisse de stationnement.

Pour les plus jeunes, le City stade a été remplacé par un équipement neuf de grande qualité. Le résultat est magnifique.

Nous avons conduit des travaux subventionnés en forêt, conformément au projet commun avec l'ONF : création d'une piste pour accéder aux parcelles sur le secteur d'Apremont et réhabilitation d'un chemin forestier au-dessus de Jargeat.

La cérémonie du 11 novembre, célébrée conjointement avec la commune de Groissiat, avec la participation du tout nouveau conseil des enfants a été une réussite. Elle sera reconduite.

Ce mandat demande un important travail collaboratif avec la CCHB sur de nombreux sujets d'importance tels que l'eau et l'assainissement, mais aussi, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat (PLUIH) conduit par les référents de la commune avec les experts de la communauté de communes.

En matière de protection du milieu naturel, des travaux sur le Lange ont été réalisés avec la création de méandres et la réhabilitation de la zone humide au sud. Une nouveauté : la GEMAPI se met en place. C'est la GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations. Nous sommes concernés, le Lange passe en effet au centre du village.

Faire vivre un village comme le nôtre, c'est aussi compter sur le dynamisme de nos différentes associations, que nous encourageons et soutenons.

La mise en accessibilité de la mairie a pris un peu de retard, mais débutera au printemps.

Un projet d'importance cette année, c'est la démolition, des maisons DURAFFOURG et GROSPIRON, rue du Commerce, remplacées par la création d'une maison d'accueil et loisirs.

Et 2018 verra le retour à la semaine de quatre jours à la rentrée scolaire de septembre.

Pour conclure, je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil municipal. Les actions que nous menons et celles à venir nécessitent un investissement personnel dense.

Tout le conseil municipal s'associe à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2018.

Yves LOCATELLI

Conseil Municipal des enfants

Un nouveau projet a vu le jour à la rentrée 2017. La mairie et l'école élémentaire ont travaillé en commun afin de mettre en place un conseil municipal des enfants, l'objectif étant de former nos futurs citoyens et de les impliquer dans la vie de la commune. Afin de concrétiser ce projet, des élus sont passés dans toutes les classes et ont expliqué aux enfants ce qu'était un conseil municipal et ce qu'ils attendaient d'eux une fois élus. Les enfants ont ensuite procédé au vote dans les conditions du réel pendant le temps scolaire (urne, isolement, assesseurs...). Ils ont ainsi choisi leurs camarades, non pas en fonction d'un programme, mais d'un projet pour améliorer leur vie scolaire. Les enfants élus ont ensuite été conviés à la mairie pour leur toute première réunion. Ils ont été reçus par Monsieur le Maire, ainsi que Patrick BERSET (adjoint responsable de la commission des écoles), ainsi que deux élus (Anne Lise BONAZ et Julien ISSARTEL). Lors de cette réunion, ils ont signé leur charte d'engagement et ont reçu une cocarde aux couleurs du drapeau Français, qui les distingue des autres enfants. Cette réunion leur a également permis de se préparer à leur première cérémonie officielle le 11 novembre. Ils sont venus, accompagnés de leurs camarades de classes, chanter la marseillaise, préalablement apprise avec leur maîtresse et l'intervenante de musique.

Les élus enfants se réunissent une fois par mois avec une maîtresse et un représentant de la mairie afin d'avancer sur leurs projets et se rendront 3 fois dans l'année au conseil municipal adulte afin de les proposer. Ils se sont également engagés à participer aux manifestations officielles de la commune.

Les enfants ont également participé à leur premier conseil municipal adulte le 11 décembre dernier afin de se présenter auprès des élus.



Les enfants élus sont :

Cp/Ce1 : Alessio LAZZARO et Loïs BEVAND
(Laura GOBEAUT suppléante)

Ce1 /Ce2 : Naïm AMAZIAN et
Lou REBOULET (Ceylin CIMEN suppléante)

Ce2 /Cm1 : Nolwenn CANIER et
Loric LUGAND (Maélys REBOULET suppléante)

Cm1 /Cm2 : Mordjane BOUAKKAZ et
Lucas PICOD (Melike CETIN suppléante)



Cérémonie du 11 novembre avec la participation des enfants des écoles

Soirée des récompenses



Les bacheliers inscrits : ASENSIO Julie, BACH Valentin, BREVET Vincent, BONAZ Gatién, GARNIER Océane, GERVAIS Angelo, ALE Elif, LANCIAUX Estéban, LOCATELLI Stanislas, MARESE Amandine, MICHELETTI Chloé, ROUX Loris et SERVILLAT Léa

Les sportifs : JACQUAND Marc - Ultra-Trail du Mont-Blanc; LUGAND Garris, LUGAND Loric et TOME Gaspard - Caisse à savon
HOUDET Stéphane - Tennis handisport

LE SAVIEZ-VOUS Un champion olympique à Evron

Stéphane HOUDET



Un accident de moto en 1996 le prive de l'usage de son genou gauche. Stéphane vit d'abord avec sa jambe blessée, se met au golf et devient vite numéro un français puis européen en catégorie handisport.

Mais en 2004, il est amputé de sa jambe et se lance dans une carrière de tennisman handisport.

Depuis, il accumule les titres, en gagnant en simple et en double les grands tournois internationaux.

Dernièrement en 2016, Stéphane a été médaillé d'or en double aux jeux olympiques de Rio de Janeiro. L'automne dernier, il a eu la gentillesse de venir à la soirée des récompenses (avec ses médailles !), et à cette occasion, M. le Maire lui a remis la médaille d'honneur de Martignat.

Il y a trois ans, Stéphane et Aline sa compagne, ont acheté à Evron la maison des grands parents d'Aline. Ils sont en train de la restaurer et dès que leur emploi du temps le permet, ils viennent avec leurs enfants.

Superbe collection de médailles olympiques : Pékin 2008 (or), Londres 2012 (argent et bronze) et Rio de Janeiro 2016 (or)

De futurs habitants de la commune !

Le Club de l'Amitié du Lange vous attend tous les jeudis de 14 à 18 h à la salle Est du Complexe du Lange



Venez nous rejoindre, jeunes ou moins jeunes, vous serez les bienvenus. Nous vous proposons ce panorama non exhaustif de nos activités :

Jeux de société, belote, tarot, scrabble, etc...

Réunions festives : repas et sorties

Activités culturelles : Voyages de groupe à l'étranger

Bref, pour vous divertir, sortir du quotidien, oublier en l'espace de quelques instants vos soucis, et remettre au lendemain ce qui n'est pas nécessaire de faire le jour même, une solution :

Le Club de l'Amitié de Martignat

Contacts : **M. PONCET Raoul : 04 74 81 12 50**

M. PEOTTA Alain : 04 74 81 40 83

Repas des Aînés

La fin de l'année approchant, le samedi 27 novembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël, organisé par le CCAS et la Municipalité. A l'invitation du Maire, les aînés de la commune ont eu le plaisir de se retrouver autour de très belles tables pour un excellent repas servi par les personnes dévouées du CCAS et du conseil municipal, le tout dans une ambiance musicale assurée par TAC'ANIM. De l'avis de toutes les personnes présentes, cette journée a été particulièrement réussie.

Merci à M. le Maire et au CCAS pour ce succulent repas et pour ce moment de sympathie fort apprécié de tous.



Démarches pour inscrire votre enfant à l'école

Pour les enfants nés en 2015 ou les nouveaux arrivants sur la commune.

L'inscription de l'enfant se fait tout d'abord à la mairie et ensuite à l'école.

1) Inscription en mairie

Les inscriptions en mairie débutent au mois de janvier. Vous aurez au moins besoin :

- de votre livret de famille, de votre carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation,
- d'un justificatif récent de domicile.

Une fois l'inscription réalisée, la mairie vous délivrera un certificat d'inscription.

2) Admission à l'école

Pour inscrire définitivement votre enfant, vous devrez prendre rendez-vous avec la directrice d'école, Mme MULOTTI en maternelle qui vous recevra le 2 mars 2018 ou Mme DEBOST pour le primaire sur rendez-vous. Elles effectuent cette admission, sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- et d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Si l'enfant ne change pas d'école durant sa maternelle, vous n'aurez pas à renouveler son inscription chaque année.





Calendrier des manifestations 2018

	Date	Association	Manifestation	Lieu	horaires
JANVIER	Vendredi 5	Municipalité	Présentation des vœux du Maire	Salle des Fêtes	19 heures
FEVRIER					
MARS	Samedi 10	Amicale des Chasseurs	Vente de boudin	salle des fêtes	8 heures
AVRIL	Samedi 7 Samedi 14	Les Voy'Elles Municipalité	Soirée pour les 9 ans Nettoyage de Printemps	Salle des Fêtes place de la Mairie	20h30 9 heures
MAI	Mardi 8 mardi 15	Anciens Combattants et Municipalité Amicales des Boules	Cérémonie Concours vétérans	Monument aux morts Plateau sportif	10h30 En matinée
JUIN	Samedi 9 Samedi 16 A définir Samedi 30	ASCOR Tennis Club de Martignat Vétérans du Foot Sou des Ecoles	Spectacle de fin de saison Tournoi de l'amitié Concours de boules Fête des Ecoles	Complexe sportif du Lange Complexe sportif du Lange ou plateau sportif Plateau sportif Complexe sportif du Lange	19h30 10h00 Soirée matin
JUILLET	samedi 14	Municipalité	Cérémonie	Aux Granges puis repas tiré du sac	10h30
Août					
SEPTEMBRE	Samedi 15 Samedi 15 dimanche 23	Fête patronale de la Saint-Maurice Amicale des Boules Vétérans du foot Sou des Ecoles	Coupe de la municipalité (licenciés/non licenciés) Soirée cabaret Vide grenier	Plateau sportif Complexe du Lange Zone industrielle des Lavours	En journée En soirée En journée
OCTOBRE	Samedi 6 Vendredi 26	Les Chats Municipalité	Théâtre Soirée des récompenses	Salle des Fêtes Salle Est du complexe du Lange	En soirée 19h30
NOVEMBRE	Samedi 11 Samedi 24	Anciens Combattants et Municipalité CCAS et Municipalité	Cérémonie Repas des aînés	Groissiat Salle des Fêtes	11h00 12 heures
DECEMBRE	Dimanche 2 Vendredi 14	Sou des Ecoles Associations et Municipalité	Loto Illuminations	Complexe sportif du lange Complexe sportif du Lange	14 heures 18 heures

Quelques chiffres !!!

Plus de 360 000 cambriolages ont lieu chaque année en France, soit un toutes les 90 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

Comment s'en préserver ?

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risques possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, contactez les forces de l'ordre pour faire part de vos observations. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à l'identification des auteurs.

En cas d'urgence composez le



et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques car ces informations seront très utiles en cas de vol.(bijoux, tableaux...).



Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Pour faire l'inventaire de vos biens de valeur téléchargez **gratuitement** l'application **Cambrio Liste** pour Apple ou Android



Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Comment se protéger des cambriolages dans les résidences



Les bonnes habitudes en cas d'absence :

Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.

En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.

En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.

Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.

Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

Dans le cadre de « l'Opération Tranquillité Vacances » (OTV), signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.

*Partenaire de
votre sûreté*



- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.

Protéger son habitation :

Une propriété clôturée et équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Equipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégondage..). Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...).

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide. (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). (Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales).

- Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseur d'accès plutôt que sur votre ordinateur familial.

Si vous êtes victime

- Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de gendarmerie ou de police, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permet de contribuer à

la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

En savoir plus sur :

<http://www.referentsurete.com>



Testez le niveau de protection de votre habitation :

